



CanWaCH

Canadian Partnership for
Women and Children's Health

GROUPE DE TRAVAIL DU CANSFE SUR L'ENGAGEMENT DU PUBLIC

Mandat

<p>Mandat :</p>	<p>Le Groupe de travail sur l'engagement du public (GTEP) fournira un soutien, une expertise et des conseils afin de contribuer à la coordination des efforts du CanSFE en matière d'engagement et de sensibilisation du public, en fonction du mandat énoncé ci-après.</p> <p>Conformément à la vision, à la mission et au plan stratégique du CanSFE, le GTEP a le mandat suivant :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Contribuer aux efforts de coordination de l'engagement du public du CanSFE dans le but de renforcer la capacité et la visibilité de nos partenaires en matière d'engagement du public canadien et de mieux faire valoir l'importance d'investir dans la santé des femmes et des enfants dans le monde. Ces efforts comprennent notamment des conseils et du soutien visant à :<ul style="list-style-type: none">• aider le CanSFE à suivre, soutenir et partager les activités d'engagement du public au sein du partenariat et auprès des publics cibles;• cerner des jalons et des occasions, pour les membres du CanSFE, de renforcer collectivement ces activités.2. Fournir un examen, une expertise et des conseils relativement aux efforts d'éducation et d'engagement du public du CanSFE. Cela comprend de la rétroaction sur les produits créés par le CanSFE et par des fournisseurs externes, notamment :<ul style="list-style-type: none">• des démarches de recherche et d'analyse approfondies du comportement des publics cibles (préoccupations, enjeux, croyances, visions) en ce qui concerne l'assistance internationale, et plus particulièrement l'aide destinée à la santé des femmes, des enfants et des adolescents;• du contenu, y compris des messages clés, des foires aux questions, des trousseaux d'outils, des publications dans les médias sociaux et plus encore, en vue d'assurer une cohérence des efforts collectifs des membres du CanSFE visant à accroître la sensibilisation et les connaissances du public canadien en ce qui concerne l'investissement dans la santé des femmes, des enfants et des adolescents à l'échelle mondiale;• des processus qui permettront aux membres du CanSFE, quelles que soient leurs capacités internes, de réaliser leur mandat d'engagement du public;• des initiatives de sensibilisation par le biais des médias dans le cadre des efforts d'éducation et d'engagement du public du CanSFE.3. Fournir des conseils sur l'évaluation du succès des activités d'engagement du public menées par le CanSFE et ses partenaires et sur la production de rapports connexes.4. Collaborer avec le Groupe de travail sur la recherche sur l'opinion publique (GTROP) dans le secteur du développement international du Canada (coordonné par le CanSFE) afin de cerner les lacunes et les possibilités en ce qui concerne les initiatives de recherche sur l'opinion publique et la façon dont ces efforts peuvent soutenir l'atteinte des objectifs d'engagement du public.5. Offrir du soutien et de la sensibilisation à la coordination des initiatives d'engagement public du CanSFE en agissant à titre d'« ambassadeurs » de l'engagement public.
------------------------	---

Création : Avril 2017

Mise à jour : Avril 2022

Supervision immédiate : Directrice, Engagement des parties prenantes

Mandat du Groupe de travail :

Le remplacement des membres devrait se faire sur une base rotative. Normalement, la moitié (7) des sièges au sein du Groupe de travail sur l'engagement du public (GTEP) se libèrent aux deux ans afin d'assurer la continuité tout en permettant à de nouvelles organisations de se joindre au groupe. Chaque année, un appel de candidatures est lancé en mars auprès des organisations membres du CanSFE afin de les inviter à proposer des candidatures visant à combler les sièges qui se libèrent. Un membre dont le mandat de deux ans est terminé peut être considéré pour une prolongation. Pour que sa candidature soit prise en considération, le membre doit exprimer son intérêt à prolonger son mandat par courriel au président ou aux coprésidents du GTEP. Les membres qui expriment leur intérêt ne sont pas assurés de voir leur mandat prolongé; les coprésidents et le secrétariat du CanSFE évalueront les demandes de prolongation au cas par cas, ainsi que les candidatures reçues d'organisations qui ne sont pas actuellement représentées au sein du GTEP.

Coprésidents :

Les membres élisent parmi eux un président ou des coprésidents pour un mandat de deux ans. Le président ou les coprésidents sont admissibles pour réélection à la fin de leur mandat.

Membres :

Le GTEP compte un maximum de 16 membres représentant la diversité des partenaires du CanSFE, selon la taille de l'organisation, la région, l'axe des programmes et l'endroit.

Le personnel du CanSFE fournit des services de secrétariat au GTEP.

Réunions :

En ligne; en personne si nécessaire et possible.